

Drosophila suzukii

Stratégie 2017 pour les petits fruits

Auteurs: Groupe de travail Baies



Avril 2017

Situation dans les petits fruits

Depuis son arrivée en Suisse en 2011, la population de la drosophile du cerisier (*Drosophila suzukii*, DS) ne cesse d'augmenter. L'année 2014 a été marquée par une apparition du ravageur dès le début des récoltes au printemps avec les premiers dégâts sur fraises, framboises d'été et mûres pour finir en automne avec des dégâts importants sur framboises d'automne, myrtilles et aronia. En 2015, les fortes chaleurs et la sécheresse de juillet ont contribué à stabiliser la population et limiter les dégâts. Malgré une population importante en 2016, les dégâts sont restés relativement faibles.

La surveillance du ravageur et la mise en place des stratégies préconisées doivent intervenir dès le printemps dans chaque région et exploitation.

BUTS :

1. Maintenir le niveau des populations le plus bas possible
2. Eviter son augmentation au cours de saison

Surveillance

Les pièges de surveillance doivent être mis en place dans les régions et exploitations où le ravageur a été identifié l'année précédente. Ils doivent être installés dans des zones abritées et ombragées, proches des cultures: le genre d'endroit où DS pourrait se réfugier en attendant la maturation des fruits (haies, cerisiers haute-tige, lierre, etc...).

Actuellement, le liquide standardisé Riga est le plus efficace et d'autant plus s'il est utilisé avec le piège Profatec. Des récipients plus grands comme les pièges Drosotrap ou les pièges fait maison peuvent également être utilisés.

Afin de mieux pouvoir comparer les captures entre les différentes régions, un monitoring approfondi a été mis en place dès 2016. Les méthodes sont maintenant standardisées (pièges, position, etc...) et des sondes de température et humidité sont placées dans chaque zone étudiée.

Intervalle de surveillance :

| | | |
|---------------------|----------|--|
| Janvier – Février | 30 jours | Ne pas vider le contenu des pièges au sol pour éviter d'attirer DS |
| Mars | 15 jours | |
| Avril – Octobre | 7 jours | |
| Novembre – Décembre | 15 jours | |



Drosotrap



Piège Riga



Piège Profatec



Piège maison

Lutte

Le succès de la lutte passe par une combinaison de mesures :

1. Les mesures d'hygiène sont le premier et le plus important des critères pour le succès de la lutte
2. L'adjonction des mesures de lutte prophylactiques / mécaniques suivantes (selon le type de culture) renforce l'efficacité :
 - a. La pose de filets (particulièrement pour les myrtilles, mûres et framboises d'automne)
 - b. L'installation du piégeage de masse
3. Au moment du changement des pièges ou lors de l'augmentation du nombre de fruits attaqués, un traitement avec un produit homologué est à envisager

1. Mesures d'hygiène (le plus important)

- Courts intervalles de récolte: 2 jours, particulièrement dans les périodes à risque (août-septembre)
- Eliminer les fruits abimés ou trop mûrs de manière sûre à chaque passage de récolte: remplir un tonneau et fermer hermétiquement pour 48 heures au frais (pour éviter la dispersion des adultes quand on ouvre le couvercle) ou immerger les fruits dans de l'eau savonneuse; cette procédure entraîne la mort des larves qui restent sans oxygène; élimination dans la fosse à purin et remuer. Congeler les fruits est possible.
- Ne rien laisser au sol
- Livraison immédiate aux centres de ramassage (baisser la température au plus vite en dessous de 7°C). Délais courts entre récolte et consommation

2.a Filets

Dès les premiers fruits verts ou dès la présence confirmée du ravageur dans la région de production :

- Pose des filets 1.3 x 1.3 mm au maximum. Les filets doivent être bien fixés latéralement et au sol. Choisir une qualité de filet où les mailles ne se déforment pas.
- Mettre des pièges à l'intérieur de la parcelle pour contrôler l'efficacité du filet et contrôler 50 fruits à chaque récolte

2.b Piégeage de masse

- Dès les 1^{ères} captures dans la région, mettre en place le dispositif de lutte dans les cultures prêtes à entrer en récolte (pièges à l'ombre)

| Culture | Lutte | Contrôle pièges | Contrôle fruits |
|--------------------------------|--|-------------------------------|-----------------------------------|
| Début de coloration des fruits | Mise en place des pièges tous les 2 m en périmètre | Après 3 à 7 jours | |
| Récolte | Changement des pièges après 3 semaines | Contrôle tous les 3 – 7 jours | 50 fruits à chaque récolte |
| Après récolte | Laisser les pièges en place | Contrôle tous les 7 jours | Refroidissement rapide des fruits |

3. Lutte chimique

Tenir compte de la période maximale de 7 jours de protection des fruits par un traitement chimique. Une fiche technique concernant l'application de la chaux est disponible sur le site Agroscope (voir liens). En 2017, les produits suivants sont autorisés pour la lutte contre la DS:

| Petits fruits | Matières actives (Noms commerciaux) | Concentration Dosage | Cultures | Remarques (à l'exemple des framboises) |
|---|--|--------------------------------|---|--|
| Produits autorisés | Spinosad (Agroseller Spinosad, Audienz, Spintor, Laser, Realchemie Spinosad, Success 4)* | 0.02% 0.2 l/ha | Framboise, aronie noire, mini-Kiwi, espèces Ribes, myrtille, fraise, sureau, mûre | Max. 2x, BBCH 85-89, délai d'attente 3 jours, pas utiliser sur fruits qui suite à des lésions sécrètent du jus |
| | Spinosad (Bandsen, Gesal Käfer- und Raupen-Stop)* | 0.4 % 4 ml/10m ² | | |
| | Thiaclopride (Agroseller Thiacloprid, Alanto, Calypso, Tiaprid, Realchemie Thiacloprid) | 0.02% 0.2 l/ha | Framboise, mûre | 2 traitements au maximum par parcelle et par année, BBCH 85-89, délai d'attente 3 jours |
| Produits autorisés temporairement 2017** (22.02.2017) | Chaux éteinte (Nekagard 2)* | 1,8 – 2,0 kg/ha | Culture de petits fruits en général | Dès BBCH 83, délai d'attente 2 jours, 1000 litres de bouillie/ha |

*Produits admis en bio, **Décision de portée générale OFAG 22.02.2017

Liens

Fiche technique jardins familiaux :

<http://www.agroscope.admin.ch/publikationen/07717/index.html?lang=fr>

Pièges :

www.becherfalle.ch; www.profatec.ch; www.biocontrol.ch; www.biobest.com

Fiche technique traitement à la chaux contre *D. suzukii* :

https://www.agroscope.admin.ch/dam/agroscope/fr/dokumente/themen/pflanzenbau/pflanzenschutz/traitement_chaux_ds.pdf.download.pdf/54_Traitement_chaux_suzukii_2017_F.pdf

Impressum

| | |
|---------------|--|
| Editeur: | Agroscope ; Fruit-Union Suisse ; Swisscofel |
| Informations: | www.drosophilasuzukii.agroscope.ch |
| Rédaction | Catherine Baroffio ; Benno Huber; Max Kopp; Cristina Marazzi, Florian Sandrini; Hagen Thoss; David Vulliemin; Matthias Zurflüh |
| Copyright: | © Agroscope 2017 |